



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/06/2022

Dossier complet le :

21/06/2022

N° d'enregistrement :

F09322P0191

### 1. Intitulé du projet

Projet de réfection du réseau d'eaux usées - Collecteur du Raby - Commune de Signes (83)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Bernard Thevenet

RCS / SIRET

2 4 8 3 0 0 3 9 4 0 0 0 1 7

Forme juridique

8411Z

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 10 - 4e alinéa des projets soumis à examen au cas par cas :  "Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à la dérivation d'un cours d'eau sur une longueur supérieure ou égale à 100 m."	Le projet prévoit la mise à sec du lit mineur, le temps des travaux, par la dérivation du Raby à l'aide d'une conduite PE annelé DN 500 sur un linéaire de 200 m.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet a pour objectif la réfection du réseau d'eaux usées situé dans le cours d'eau "le Raby" sur la commune de Signes (83).

Il est prévu de déposer les branchements publics en amiante, la démolition des regards existants faisant obstacle aux écoulements et la déconnection de l'ancien réseau d'eaux usées une fois les travaux terminés.

## 4.2 Objectifs du projet

A la suite d'investigations de terrain, il ressort que la réfection du réseau d'eaux usées est nécessaire pour les raisons suivantes :

- Le réseau d'eaux usées n'est pas structuré ;
- Les branchements particuliers sont réalisés de façon anarchique ;
- Le réseau d'eaux usées situé dans le cours d'eau Le Raby présente des défauts d'étanchéité visuels ;
- Les regards constituent des obstacles au bon écoulement des eaux ;
- Le réseau est en amiante y compris le réseau principal.

Ainsi, le collecteur d'eaux usées actuel présente un risque important pour l'environnement (fuites d'eaux usées). Le projet a pour objectif de remettre en état le réseau d'eaux usées, limitant les impacts sur le milieu naturel en aval de ce dernier.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier :

- Création d'un nouveau réseau d'eaux usées en parallèle de l'existant ;
- Reprise des branchements jusqu'aux tabourets siphoniques existants ;
- Suppression des anciens regards sur le réseau d'eaux usées et leur remblaiement en béton ;
- Déconnexion de l'ancien réseau une fois le nouveau réseau mis en service.

Accès :

Le chantier sera accessible depuis le parking situé en rive gauche du Raby. Ce parking accueillera également les installations de chantier (base de vie et zone de stockage)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase exploitation, le nouveau réseau remplira son rôle de collecte des eaux usées pour les acheminer vers la station d'épuration.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier loi sur l'eau

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Diamètre de la canalisation :	200 mm
Longueur de la tranchée :	200 m
Largeur de la tranchée :	0.5 m
Profondeur de la tranchée :	1 m

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Centre-ville de Signes - 83870

Emprise du projet sur domaine  
communal.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 05° 86' 44" 55 Lat. 43° 29' 22" 61

Point d'arrivée :

Long. 05° 86' 38" 45 Lat. 43° 29' 08" 34

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type II "Haute vallée du Gapeau" (930020302) est la plus proche du projet. Elle se situe à 460 m au sud-ouest du projet et suit le linéaire du cours d'eau le Latay.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Signes (83) n'est pas recensée comme commune en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de biotope du "Rocher de l'Aïgue dit de l'Aigle" (FR3800880) est le plus proche du site du projet. Il se situe à 8.6 km au sud-ouest, sur la commune d'Évenos.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Signes (83) n'est pas recensée comme commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se trouve dans le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Ce dernier a été classé comme PNR par le Décret n°2017-1716 du 20 décembre 2017.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Signes n'a pas de PPBE approuvé ou en cours d'élaboration.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à l'intérieur de deux périmètres de protection au titre des abords de monuments historiques situés sur la commune de Signes : - « Eglise paroissiale Saint-Pierre » ; - « Fontaine ».
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide recensée au sein des zones humides relevant du bassin Rhône-Méditerranée n'est identifiée sur la zone du projet.  La zone humide la plus proche se situe à 320 m à l'amont du projet. Il s'agit de la zone humide "Tufs de Signes" (83CGLVAR1040).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Signes est couverte par un PPR incendie de forêt, prescrit le 13/10/2003.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL le plus proche est la "Station Service Garage AUGIER" (SSP0011159), localisée à 11 km au sud-est de la zone du projet, sur la commune du Bausset (83). Le site BASIAS le plus proche est la "Société d'Exploitation de Carrières et Concassage SOMECA" (PAC8302571), à 2.2 km à l'ouest de la zone du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans la ZRE du "Sous-bassin du Gapeau" (06D10).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau le plus proche est à 1.2 km au nord de la zone de projet. Il s'agit du "Périmètre de protection rapproché de la Source de Raby".
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est "La forêt, la falaise et les crêtes de la Sainte-Baume" (93I83019) situé à 6.4 km au nord-ouest de la zone du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - La ZSC "Mont de Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières" (FR9301608), située à environ 1.5 km au sud ; - La ZSC "Massif de la Sainte-Baume" (FR9301606), située à environ 3.5 km au nord du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est "La fontaine et le gros ormeau à Mazaugues" (93C83024) situé à 7.7 km au nord-est de la zone du projet sur la commune de Mazaugues (83).

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre du projet qui vise à la réfection d'une canalisation du réseau d'assainissement des eaux usées.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet est située au droit de la masse d'eau FRDG168 " Calcaires du Bassin du Beausset et du massif des Calanques" ayant une prédominance karstique, elle est donc fortement vulnérable aux éventuelles pollutions de surface.  Le projet de réfection du réseau d'eaux usées dans le Raby vise à corriger les fuites du réseau d'eaux usées dans le milieu naturel pouvant impacter les masses d'eau souterraine.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera excédentaire en matériaux du fait de la réalisation d'une tranchée de : 1 m de profondeur, 0.5 m de large, sur un linéaire de 200 m (pour un volume de 100 m <sup>3</sup> ) afin d'installer la nouvelle canalisation d'eaux usées.  Les éléments de dépose seront évacués hors du lit mineur au fur et à mesure, et évacués vers des centres de tri adaptés aux types de déchets.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera déficitaire en matériaux durant la phase travaux pour la réalisation d'un merlon en terre temporaire qui sera installé en amont de la zone de travaux.  Il servira à canaliser les écoulements vers la conduite DN 500 mm pour dévoyer les écoulements du Raby, permettant une mise à sec de la zone de travaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Raby est classé en 1ère catégorie piscicole (salmonidés dominants) et zone de frayère potentielle pour la Truite fario. Ce classement induit notamment que les travaux en lit mouillé ne sont pas autorisés en période centrale de reproduction ou de forte sensibilité.  Sur la zone du projet, la ripisylve est totalement absente. Le substrat originel des berges a été remplacé par des murs en bétons qui empêchent tout développement de ripisylve fixatrice
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZSC "Mont de Caume - Mont Faron - Forêt domaniale des Morières" (FR9301608), est la plus proche de la zone de projet, à environ 1.5 km au sud.  Aucun milieu d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC n'est présent sur le site. Aussi le projet n'est pas susceptible d'impacter ces milieux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le contexte local environnant très urbanisé limite fortement la diversité des habitats et des espèces présentes sur le site du projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Raby, sur la zone du projet, est totalement artificialisé avec un lit en partie bétonné et busé sous une voute en pierre sur la partie aval.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas soumise à des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par plusieurs risques naturels : - le risque inondation, identifié par l'AZI réalisé en 2008 par IPSEAU ; - le risque retrait/gonflement d'argile avec un aléa faible identifié dans le PAC communal en date de 2011 ; - le risque feu de forêt avec un aléa fort identifié dans le PAC préfectoral en date du 22 novembre 2021.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de réfection de la canalisation d'eaux usées a pour but de supprimer la pollution des milieux superficiels induite par la vétusté du réseau actuellement en place.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera générateur de trafic en phase chantier jusqu'au parking situé en rive gauche pour (transports de matériels/matériaux par camions, déplacements du personnel).  Il sera limité en volume et dans le temps par l'organisation du chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, les travaux seront ponctuellement source de bruit, lors de la découpe (à l'aide d'une meuleuse à béton) des parties du lit mineur bétonnées afin de réaliser la tranchée de la nouvelle canalisation.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet portant sur la réfection d'une canalisation d'eaux usées, n'engendrera pas d'émissions.</p> <p>Il permettra une amélioration de la situation actuelle induite par les fuites de la canalisation d'eaux usées et des odeurs liées à ces dernières.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera pas de vibrations, si ce n'est ponctuellement en phase chantier lors de la découpe du béton présent dans le lit mineur.</p> <p>Les habitations présentes à proximité du projet ne sont pas de nature à générer des vibrations.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet portant sur la réfection d'une canalisation d'eaux usées, n'engendrera pas d'émissions lumineuses, en phase travaux comme en phase exploitation.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne sera pas de nature à émettre des rejets atmosphériques, si ce n'est durant le chantier avec l'envol de poussières ponctuel lors de la découpe du béton dans le lit mineur.</p> <p>Ce phénomène sera atténué par l'utilisation d'une meuleuse à béton avec injection d'eau.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de réfection d'une canalisation d'eaux usées n'est pas de nature à entraîner des rejets liquides.</p> <p>De plus, ce projet intervient afin de supprimer la pollution du Raby induite par la vétusté du réseau actuellement en place.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet de réfection d'une canalisation d'eaux usées n'est pas de nature à engendrer des effluents.</p> <p>De plus, ce projet intervient afin de supprimer la pollution du Raby induite par la vétusté du réseau actuellement en place qui sera déconnecté une fois le nouveau réseau mis en service.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La partie publique des branchements existants en amiante sera déposée et évacuée conformément au plan de retrait.</p> <p>Le réseau principal enterré sera quant à lui laissé en lieu et place afin de ne pas modifier le lit mineur du Raby.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Bien que la zone du projet soit située dans l'intérieur de deux périmètres de protection au titre des abords de monuments historiques, le projet de réfection du réseau d'eaux usées, présent dans le Raby ne sera pas de nature à impacter ce patrimoine architectural.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet étant dans une zone de tissu urbain continu, suivant le linéaire du Raby, l'usage du sol sur le site ne va pas changer.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale, sur la commune de Signes ou les communes limitrophes, montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est susceptible de présenter des effets cumulés avec le projet.

Consultation de la cartographie en ligne des avis et décisions de l'Autorité Environnementale de la DREAL PACA : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=1b233c57-78cf-4336-8d46-d4d213eda98c>

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Afin de limiter les impacts sur les enjeux environnementaux identifiés, des mesures ERC seront mises en oeuvre (annexe n°7) durant la phase travaux :

- Un calendrier d'intervention de mi-juillet à mi-septembre 2022 afin de ne pas impacter la zone de frayère potentielle pour la truite fario, faciliter la mise à sec de la zone de travaux et ainsi limiter davantage les impacts potentiels ;
- Les écoulements seront déviés par la mise en oeuvre d'une conduite DN 500 mm à l'aide d'un merlon en terre à l'amont et en baillot de paille à l'aval ;
- Les travaux seront soumis à une veille météorologique afin de suspendre les travaux si nécessaire, évacuer le matériel du lit mineur et obturer les regards et canalisations pour éviter les intrusions d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement ;
- La mise en place d'un plan d'urgence en cas de pollution accidentelle ;
- Les éléments de dépose seront évacués hors du lit mineur au fur et à mesure et évacués vers centres de tri adaptés aux types de déchets.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une évaluation environnementale ne nous semble pas nécessaire sur ce projet pour les raisons suivantes :

- Les travaux prévus par le projet seront réalisés en période de basses eaux afin de prendre en compte le cycle biologique de la truite fario et le risque inondation ;
- Le lit mineur du cours d'eau est majoritairement artificialisé avec la présence de béton sur la zone de projet. De plus, le projet ne prévoit pas la consommation de nouveaux espaces naturels ;
- La réfection du réseau d'eaux usées permettra une amélioration de la qualité des eaux superficielles puisque le réseau actuellement en place engendre des fuites dans le Raby.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Synthèse des enjeux et mesures ERC associées au projet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à La Cadière d'Azur

le, 14/06/2022

Signature

Blandine MONIER  
Présidente

